

La Lettre de l'AMGe



SOMMAIRE

- 1-3 Editorial
- 3-5 Il faut sortir de la crise intelligemment et rapidement
- 5-6 Confinement : solidarité ou individualisme ?
- 7-8 Le médecin qui prenait ses distances
- 8-9 Covid-19 : et notre monde se referma comme une huître...
- 9 Un complément au carnet de santé imad
- 11-12 Candidatures
- 12 Hommage à la Docteur Dora-Christine Knauer
- 12-13 Changements d'adresses
- 13 Mutations
- 13 Décès
- 15 Petites annonces

Durant la pandémie les bureaux de l'AMGe seront fermés.

Néanmoins, le secrétariat répondra à vos appels du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Par ailleurs, tous vos mails seront lus et traités dans les meilleurs délais.

Un silence extraordinaire

Le 16 mars dernier, le Conseil fédéral a qualifié la situation générée par le Coronavirus de « situation extraordinaire » au sens de la loi sur les épidémies et a ainsi renforcé les mesures déjà en place pour lutter contre ce virus. De fait, il a pris la main sur les contrôles aux frontières, a mobilisé l'armée mais a surtout pu édicter des mesures sur le plan national, identiques pour tous les cantons.

En vertu de l'article 10 de l'ordonnance du Conseil fédéral du 13 mars 2020, les hôpitaux, les cliniques et les cabinets médicaux ont dû renoncer à tous les traitements et interventions non urgents.

La crise sanitaire, de par son ampleur et sa virulence, a nécessité à Genève que les HUG dédient plusieurs unités spécialisées à la prise en charge des patients atteints de COVID-19 avec la volonté, l'efficacité, l'efficience et le courage que chacune et chacun a pu apprécier. Dans le même temps, dans un unique effort de coordination et de solidarité, un réseau d'ensemble incluant toutes les cliniques privées et publiques s'est constitué. Centralisation des patients COVID-19 vers les unités dédiées, vers les soins intermédiaires ou intensifs; décentralisation des patients NON-COVID-19 vers les cliniques privées; orientation des patients souffrant de pathologies oncologiques, gynécologiques, obstétriques, ophtalmologiques, etc., vers les cliniques ou centres médicaux en ville. Une organisation s'est mise en place, en un temps record, avec l'ensemble des acteurs de la santé tournés vers un but commun.

La priorité des autorités, des institutions et de chaque intervenant du domaine sanitaire a toujours été la protection et la santé des Genevoises et des Genevois. Cette crise aura montré la capacité de travailler ensemble, d'orienter tous les vecteurs, publics et privés, dans le même sens. L'évidence s'est vue au grand jour, tous en ordre de bataille contre un ennemi invisible commun. Magnifique solidarité.

Tout cela a toutefois un coût. D'une part, des dépenses importantes en prestations médicales, en charges de personnel et en matériel. D'autre



Esprit d'entreprise

Les prestations de la Caisse des Médecins comprennent de nombreuses options, que vous pouvez combiner et utiliser selon vos besoins. Il en résulte un rapport coûts/bénéfices avantageux pour vous.

La Caisse des Médecins: une coopérative professionnelle à vos côtés

ÄRZTEKASSE
 CAISSE DES MÉDECINS

 CASSA DEI MEDICI

Conseil + service + logiciel +
formation = Caisse des Médecins

Caisse des Médecins
 Société coopérative
 Agence Genève-Valais
www.caisse-des-medecins.ch

part, le manque à gagner lié à la période de transition entre les décisions cantonales de mobiliser l'ensemble des cliniques publiques et privées et le pic de la crise sanitaire. Ainsi, les cliniques privées ont stoppé net leurs activités médicales et chirurgicales pour laisser la place, vide, aux futurs patients transférés depuis les HUG pour la suite de leurs traitements. Ce manque à gagner est colossal. Il en est de même pour l'ensemble des cabinets médicaux qui ont vu une chute drastique des consultations médicales et des actes chirurgicaux en raison de l'Ordonnance 2 mais aussi par crainte de nombreux patients semi-confinés de sortir de la maison. La télémédecine a permis de pallier, en faible partie, à ses prestations non effectuées. Enfin, la santé s'est retrouvée comme congelée pendant les mois de mars et avril 2020, comme si les pathologies habituelles avaient disparu ou que les symptômes de chaque jour avaient diminué d'un coup par la présence du Coronavirus qui a tout occulté et broyé.

On a entendu les autorités politiques, sanitaires et de nombreux experts s'exprimer sur le sujet, mais pas les assureurs. Un silence extraordinaire des encaisseurs de primes. Pourtant, rapidement, les questions se sont faites jour. Inquiétant.

Années après années, nous sommes habitués à la farce du début de l'été avec la préannonce de la hausse des primes d'assurances maladie par Comparis, les réactions outragées, puis à la prise de parole fédérale avant l'annonce officielle de la hauteur des primes par canton et par catégorie de citoyens.

Cette rengaine immuable a, cette année, un goût particulier en raison de la « situation extraordinaire » que nous traversons. Les assureurs ont toujours refusé l'utilisation directe de leurs réserves (dont on se rappelle amèrement qu'elles sont cantonales lors de leur constitution, puis nationales lorsqu'il faut en rendre une partie aux assurés) se cachant derrière l'argument qu'elles ne serviraient qu'en cas d'événement extraordinaire.

On y est. Il est temps d'obtenir la transparence. Les assureurs doivent engager leurs réserves, c'est-à-dire l'argent des citoyens-assurés, pour couvrir les surcoûts liés au COVID-19. La transparence doit être demandée sur la somme exacte des réserves, les placements (2019 a été une année boursière exceptionnelle) et, en cas d'utilisation partielle de ces réserves, sur l'agenda de leur reconstitution et donc sur l'impact direct sur les futures primes. Concernant celles-ci, il est actuellement évident que les consultations médicales ambulatoires et les prises en charge chirurgicales ont considérablement diminué au cours des dernières semaines pour chaque prestataire de soins et donc que les remboursements par les assureurs ont baissé. Personne à ce jour n'est capable de prédire quand la normalité de nos activités quotidiennes reviendra ni quand, et cela va en parallèle, la population reprendra pleinement soin de sa propre santé. La question de la couverture des « lits froids » qui seront maintenus vides pour être prêt en cas de deuxième vague virale est également sur la table.






App Viollier

Partout et à tout moment

- Statut des demandes
- Résultats (POCT via la v-box® inclus)
- Notifications push
- Rajout d'analyses
- Contacts Equipe consiliaire
- Analyses A – Z




viollier.ch

Le silence extraordinaire des assureurs doit cesser et il convient de faire pression sur les encaisseurs de primes pour obtenir des réponses claires et surtout transparentes. On se souvient qu'en juillet 2019 Alain Berset précisait que l'Office fédéral de la santé publique n'avait pas accès à l'ensem-

ble des chiffres des assureurs. Il est temps que les choses changent et cette situation extraordinaire doit nous permettre de penser et d'agir différemment.

Dr Michel Matter
Président de l'AMGe

Il faut sortir de la crise intelligemment et rapidement

Interview du Dr Michel Matter, par Francesca Sacco

Michel Matter est bien occupé depuis la pandémie du COVID-19. En tant que président de l'AMGe, vice-président de la FMH et conseiller national Vert'libéral, il œuvre simultanément sur plusieurs fronts.

Comment voyez-vous la fin de cette crise sanitaire ?

L'enjeu réside dans une relance maîtrisée pour éviter le risque de subir une deuxième vague épidémique. Il est essentiel de réussir cette étape et il faudrait qu'elle puisse se faire dès que possible, sans quoi nous pourrions craindre de devoir affronter ensuite une crise médicale en raison de la mise entre parenthèses du suivi des maladies chroniques et de l'ajournement de certains traitements médico-chirurgicaux et/ou médicamenteux. On peut s'attendre à un certain nombre de décompensations, de burnouts, voire de suicides, avec une quantité d'entreprises sur la corde raide. Il est impératif d'établir une cartographie de l'impact sanitaire, social et économique de la pandémie. La relance économique nécessitera la mise en place d'un soutien personnel et collectif des forces vives. Je songe en particulier au port de masques de protection dans les commerces. Personnellement, j'ai toujours été un adepte du masque de protection, car il rend visible l'invisible. Il sera également indispensable de mettre en place des normes claires pour les personnes à haut risque et les nouveaux cas, et de garantir leur traçabilité pour endiguer la transmission du virus. Le chemin vers le retour à la normale sera long et nécessitera la solidarité de toute la population. Notre société doit profiter de ces circonstances particulières pour repenser notre mode de vie et l'impact de nos comportements.

Que pensez-vous de la stratégie nationale contre le COVID-19 ?

Elle donne la priorité à l'éthique médicale et à l'équité. Elle illustre le principe que chaque vie compte et que chaque personne doit avoir les mêmes chances d'être prise en charge. Fondamentalement, la stratégie actuelle de la Suisse est directement inspirée du modèle mathématique publié le 28 février dernier dans *The Lancet* (« Feasibility of controlling COVID-19 outbreaks by isolation of cases and contacts »), et qui montre qu'il faut aplanir le plus possible la courbe de progression des nouveaux cas. C'est le seul moyen de réduire l'impact sur la population générale tout en permettant à l'ensemble du réseau médical mobilisé contre la pandémie (personnel soignant, services de soins intensifs, etc.) de ne pas être totalement submergé. Il me semble important de dire

et de rappeler que la protection des personnes les plus vulnérables est l'enjeu majeur de cette crise à la fois sanitaire, économique et sociale. Peut-être aurions-nous pu agir plus vite et plus efficacement. L'Histoire nous le dira. Personnellement, je garde un souvenir teinté d'amertume du week-end du 13-15 mars, où tant de gens se prélassaient sur les terrasses ou sortaient en groupe pour prendre le soleil, alors que le Conseil fédéral venait de promulguer son ordonnance interdisant les rassemblements de plus de cinq personnes dans l'espace public, afin de lutter contre la propagation du COVID-19. La pénurie de matériel de protection, surtout les masques qui ont vraiment fait défaut au début de la crise, justifiera sans doute aussi une remise en question.

Tout cela a influencé l'évolution de la pandémie...

Au final, le prix à payer est un prolongement de la durée de la crise sanitaire, avec des conséquences économiques forcément plus importantes. L'impact financier des mesures liées au semi-confinement est d'autant plus violent que toutes les entreprises et les personnes qui ne peuvent pas se reconverter au télétravail ont dû totalement interrompre leur activité. Certaines en sentiront certainement les effets pendant plusieurs années, malgré les milliards débloqués en urgence par la Confédération pour limiter les dégâts. Les indépendants, en particulier, sont sévèrement touchés. Or, ils représentent 13 % de la population active. Parmi eux, les médecins, les physiothérapeutes, les infirmiers et les ergothérapeutes, notamment, sont à risque d'être durablement fragilisés par les restrictions qui leur sont actuellement imposées. Ce qui, dans le contexte d'une crise sanitaire, est tout de même un comble. Au sortir de cette épreuve, il ne faudra pas oublier les soignants. Il va donc falloir réfléchir à une sortie de crise intelligente et rapidement envisageable, quand bien même certaines contraintes seront certainement maintenues pendant encore un certain temps – je fais allusion aux grands rassemblements comme les concerts, les festivals et les matchs de football, par exemple.

Vous n'échappez pas personnellement à ces contraintes...

En tant que directeur du Centre ophtalmologique de Rive à Genève, je me trouve en effet face au dilemme du chômage partiel pour mon personnel paramédical et mes collaborateurs administratifs. Et comme la très grande majorité des patrons, je suis placé dans la nécessité de rechercher un soutien financier pour pouvoir traverser cette crise en sauvegardant mon entreprise et les emplois de mes collaborateurs. Les démarches pour obtenir de l'aide, que ce soit un prêt, une remise de loyer, des indemnités liées à une réduction de

l'horaire de travail (RHT) ou des allocations pour perte de gain (APG), sont devenues le lot quotidien des dirigeants d'entreprises de toute taille. On ne compte pas les médecins qui travaillent à titre indépendant dans une petite structure et qui vivent dans la crainte d'une importante baisse de revenus du fait qu'ils ne sont plus autorisés à traiter que les cas indispensables ou urgents.

Ce qui est susceptible d'entraîner des conséquences sur la santé générale de la population...

En effet, la population craint tellement de sortir de chez elle en cette période de semi-confinement qu'elle hésite à consulter un médecin en cas de besoin. Dans le canton de Genève, nous avons constaté, comme partout ailleurs en Suisse, une chute considérable du nombre des consultations pour tous les problèmes de santé non liés au COVID-19. Cela concerne notamment les infarctus, les accidents vasculaires cérébraux (AVC), les pathologies relevant de la traumatologie et, finalement, toutes les autres situations courantes en médecine, qu'elles constituent ou non des urgences. Il y a donc lieu de penser que la population est en train de délaissé sa santé. Un appel fort et une présence remarquée dans les médias a été nécessaire pour lui rappeler qu'elle ne devait pas perdre le réflexe d'appeler le médecin.

Comment le canton de Genève a-t-il réagi à la crise ?

Très rapidement, les Hôpitaux cantonaux universitaires (HUG) ont été dévolus au COVID-19, dans le cadre d'une

stratégie de partenariat avec les cliniques privées et l'Association des médecins du canton de Genève (AMGe). Le but était de rassembler toutes les ressources disponibles en termes de personnel, de matériel et de soins. L'Hôpital de La Tour est intervenu tout particulièrement en première ligne, avec la mise à contribution de ses services de soins intensifs et de soins intermédiaires. Trois cliniques – les Grangettes, la Colline et Générale-Beaulieu – ont également joué un rôle primordial, en intégrant la prise en charge de patients non-COVID et les suites de traitements initiés aux HUG dans leurs services de soins intermédiaires. Enfin, les médecins de ville ont œuvré avec l'Institution genevoise de maintien à domicile (IMAD) et les physiothérapeutes pour préserver et assurer la couverture de la population sur l'ensemble du canton.

Qu'avez-vous entrepris en tant que président de l'AMGe ?

Tout d'abord, il a fallu abattre un travail de coordination considérable. Le scénario catastrophe qui avait été annoncé au début de la crise a fait craindre que les ressources humaines mobilisables dans les services de soins intensifs et de soins intermédiaires ne soient débordées. D'où la stratégie de partenariat adoptée par le canton. Pour ce qui est de l'approvisionnement en matériel de protection (masques, gel, lunettes et surblouses), le travail se fait toujours à flux tendu. Pour fournir l'ensemble des médecins de ville, y compris ceux qui se rendent directement au domicile des patients dans



CLINIQUE DE CRANS-MONTANA

Nos pôles d'excellence :

- ▶ réhabilitation en médecine interne générale
- ▶ réhabilitation post-opératoire
- ▶ prise en charge des maladies chroniques et psychosomatiques
- ▶ enseignement thérapeutique

Admissions

Toute demande doit être motivée par le médecin prescripteur.
☎ 027 485 61 22 - admissions.cgm@hcuge.ch

HUG - Clinique de Crans-Montana, médecine interne de réhabilitation

➤ www.hug-ge.ch/crans-montana

HUG Hôpitaux
Universitaires
Genève

1008288



SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE

Vos correspondants ne font aucune différence nous répondons en votre nom ou votre raison sociale.



« VOUS DICTEZ... NOUS RÉDIGEONS »

Medes met à votre disposition des secrétaires médicales expérimentées pour transposer noir sur blanc vos rapports, protocoles opératoires, expertises, et autres...

NOS PRESTATIONS

- | | |
|---|---|
| ▶ SERVICE SUR DEMANDE :
UN JOUR, UNE SEMAINE,
UN MOIS | ▶ PRISE DE RENDEZ-VOUS
PAR INTERNET |
| ▶ GESTION DE VOTRE AGENDA
EN TEMPS RÉEL | ▶ RAPPEL DES
RENDEZ-VOUS PAR SMS |
| ▶ FACILITÉ D'UTILISATION | ▶ TRANSFERT D'APPEL URGENT |
| ▶ RETRANSMISSION
DES MESSAGES | ▶ COMPATIBILITÉ AVEC
VOTRE PROPRE
LOGICIEL D'AGENDA |

MEDES
VOTRE TÉLÉSECRETARIAT
DEPUIS 1993

MEDES SÀRL
Route de Jussy 29 ▶ 1226 Thônex
T. 022 544 00 00 ▶ F. 022 544 00 01
info@medes.ch

WWW.MEDES.CH

1007976

le cadre d'unités mobiles afin d'effectuer des prélèvements, on a souvent dû se débrouiller, par exemple en passant par des réseaux informels. Il a également fallu installer une application de télémedecine, `docteur@home.ch`, à partir de la base existante, `hug@home.ch`. Enfin, une collaboration avec les médias a été indispensable pour faire passer des messages utiles à la population.

Vous avez une autre casquette, celle de conseiller national...

Les 23 et 24 avril, je siégerai effectivement à Berne, au sein de la Commission des finances du Conseil national. De nombreuses décisions impératives pour notre pays seront prises sur le plan financier. L'axe de travail et le cap qui devra être suivi ont été déterminés par le Conseil fédéral au cours de ces dernières semaines. J'en mesure la portée. Puis, début mai, je participerai à la séance extraordinaire du Conseil national. Les débats s'annoncent animés. A noter que la réunion se tiendra dans le hall de Bernexpo, afin de respecter strictement les mesures imposées par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le contrôle du Conseil fédéral par le Parlement est à mon avis essentiel. Les montants en jeu sont

colossaux, à l'image des chiffres que nous voyons passer depuis le début de la pandémie du COVID-19.

Un mot en tant que vice-président de la Fédération des médecins suisses (FMH) ?

En ce moment, le comité de la FMH se réunit en visioconférence deux à trois fois par semaine, le soir. Le but est de développer une vision nationale de la situation et de partager des informations, qu'elles viennent de notre propre expérience ou d'ailleurs : associations cantonales, autorités, etc. Nous faisons office de relais direct avec l'OFSP pour certaines questions impérieuses, comme celle des limitations de temps actuellement imposées pour la facturation des prestations de télémedecine par le système Tarmed. C'est un exemple édifiant.

Interview du Dr Michel Matter

Vice-président de la FMH

Président de l'AMGe

Par Francesca Sacco

Article paru dans La Revue Médicale Suisse

du 22 avril 2020

Confinement : solidarité ou individualisme ?

Sept semaines déjà. Sept semaines seulement.

Sept semaines que la population suisse est en quasi-confinement. Les week-ends printaniers passent et se ressemblent. Malgré les recommandations des autorités suisses et médicales, malgré les mesures punitives mises en place, malgré la culpabilité sociale induite, certains individus continuent de sortir. Certains continuent de se rencontrer. Certains continuent de se toucher.

Soignants et professionnels de la santé s'étonnent encore du non-respect de ces consignes, les amenant à demander dans un premier temps des mesures plus restrictives, puis face au risque de 2^e vague, une prolongation des mesures en cours.

Nombreuses ont été les demandes de soutien et de signature à de multiples pétitions proposant le confinement total. Le risque d'une propagation rapide du virus est une surcharge du système de santé, avec impossibilité de soigner les malades gravement atteints ou toute personne nécessitant un accès aux soins. Éviter une contamination exponentielle représente donc un enjeu lourd de conséquences.

Et pourtant « Pas de confinement total », a décidé le Conseil Fédéral, au grand désarroi de plusieurs acteurs de la santé.

Ici n'est peut-être pas la scène pour justifier, discuter et débattre de la pertinence ou non du confinement, ou de la suffisance de ces mesures pour un contrôle efficace de la contagion. Mais ce qui est sûr, c'est que le respect de ces règles – que ce soit un confinement total ou partiel – est primordial. A quoi servirait un confinement total si l'individu le refuse ? Du reste, avec une politique de répression et de punition appliquée en cas de non-respect, les individus ont-ils réellement la possibilité de refuser ces consignes ?

La question ici est peut-être plutôt de réfléchir à ce qui fait qu'un individu choisit de respecter le confinement ou non. Car accepter ces mesures, c'est consentir à une restriction de ses libertés propres et personnelles.

Interrogeons-nous alors sur les réflexions qui mènent à de telles décisions dont les conséquences, autant sur la communauté que sur l'individu, ne sont ni négligeables ni encore entièrement identifiables.

A ce jour, les décisions du confinement et des mesures prises pour réguler la contagion émanent avant tout des instances politiques, sur les conseils d'experts de la santé publique. Or imposer une restriction des droits des individus est une décision difficile. A priori, ces limitations sont contraires aux droits fondamentaux tels qu'énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme. Jusqu'à quel point cette restriction est-elle légitime ? Que faut-il privilégier : l'autonomie des individus ou la sécurité de la population ?

Le Conseil fédéral a tranché. La sécurité de la communauté a exigé que les libertés – aussi bien de mouvement, de choix, de volonté – des individus soient restreintes. La majorité des individus ont accepté, semble-t-il, cette primauté du bien de la communauté.

Cette question des « mesures de contrainte » et de leur légitimité, déjà abordée en 1793 par Pinel, est bien connue des soignants, notamment de psychiatrie. Cependant, l'élargissement de la réflexion à un niveau social et politique à l'échelle nationale, voire internationale est inédit. En effet, il s'agit dans ce cas de restreindre des personnes ayant leur capacité de discernement, soit capables d'un choix libre et éclairé, chose normalement contraire à la législation. Alors,

au nom de quoi une personne accepte-t-elle sciemment la restriction de ses droits personnels ?

En acceptant ces mesures, apparaît un soulagement de l'anxiété. Respecter les règles, respecter l'autorité, se laisser guider efface hésitations et incertitudes que provoque une crise. L'anxiété existentielle et le poids de la responsabilité, surtout face à la question de la mort et de l'atteinte à la santé, la sienne et celle des autres, s'en trouvent apaisés.

Le pendant est un effet dépressif, avec diminution de l'accès aux plaisirs, à la liberté de mouvements, aux choix possibles. D'autre part, « L'être humain est un animal politique » – à comprendre « social » –, disait Aristote. Il a besoin des autres. L'isolement, la limitation des contacts sociaux, autant émotionnels que physiques, ont un impact sur soi et dans les relations interpersonnelles. Dépression, sentiment de solitude, colère et agressivité surgissent.

Ainsi, le non-respect des mesures par les individus pourrait s'inscrire dans un mouvement interne visant à soigner cette symptomatologie dépressive, pour retrouver ce qui manque: contact à l'autre, éléments de vie. Plus l'ampleur des restrictions augmente, plus l'impact sur l'individu s'intensifie, accentuant la difficulté à respecter ces mesures.

Malgré tout, les mesures de confinement sont globalement bien respectées. Les individus acceptent de se couper de l'Autre. Pour le protéger ou pour se protéger soi-même ?

« Au nom de la solidarité » est leur réponse.

Cette notion est cependant ébranlée par ce qu'elle provoque. Actuellement, solidarité ne signifie plus « être là pour l'autre » mais bien « ne pas être là pour l'autre ». En nous isolant, nous sommes solidaires et paradoxalement absents. Une relation sans relation.

Peut-être que se trouve là-dedans une nouvelle forme de solidarité, en accord avec notre monde actuel et ce qu'il traverse. Dans un monde hyperconnecté, la relation virtuelle induit le « ne pas être là pour l'autre ».

Peut-être aussi que se cache là-dedans une réelle absence de solidarité. Ce terme significatif de « don à l'autre, pour l'autre » n'est peut-être que la couverture de son contraire. Sous l'égide de l'empathie et de la préoccupation de l'autre se trouve peut-être une préservation égotique la plus fondamentale qui soit: l'autoconservation. En étant solidaire, l'individu s'isole, mais pour se protéger lui. De par le soulagement personnel qu'offre cette protection, il est adéquat de questionner sa motivation.

Autrement dit, un intérêt altruiste cache peut-être toujours déjà un intérêt égoïste sous-jacent.

Aurélio Restellini
 Service de psychiatrie adulte, HUG
 Marie Chieze
 Service de psychiatrie gériatrique, HUG
*Article paru dans La Revue Médicale Suisse
 du 29 avril 2020*






Expérience - Modernité - Confort
Bienvenue chez Medimage

			
IRM ostéo-articulaire, neuro-vasculaire, abdominale/gynécologique, cardiaque	CT scanner Denta-scan	Échographie Doppler	Mammographie numérique low dose



			
Radiologie interventionnelle et thérapie de la douleur	Radiologie numérique	Panoramique dentaire	Minéralométrie

Les radiologues : Dr Besse Seligman - Dr de Gautard - Dr Kindynis - Dr Walter
 Dr Deac : Cardiologue FMH spécialisée en IRM cardiaque
 du lundi au vendredi de 8h à 18h - Tél : +41 (0) 22 347 25 47

www.medimagesa.ch Adresse : 1 route de Florissant 1206 GENEVE Fax : +41 (0) 22 789 20 70 Mail : info@medimagesa.ch

1009000

Le médecin qui prenait ses distances

Henri Bounameaux, nouveau président de l'Académie Suisse des Sciences Médicales (ASSM)

Il devient président en pleine pandémie : qui l'aurait imaginé au moment de son élection en novembre dernier ?! Et maintenant, peu avant son entrée en fonction, il se livre à un entretien d'un genre particulier, alors que le coronavirus terrorise le monde entier. Mais à une condition, avait précisé Henri Bounameaux : que nous soyons tous les deux asymptomatiques. Une des premières choses qu'il a dites : « Gardons nos distances, c'est probablement la seule chose qui soit utile aujourd'hui, avec le lavage régulier des mains. »

Personnellement touché

Un médecin qui entonne « gardons nos distances » comme si c'était une maxime: qui aurait pris cela comme une évidence il y a quelques semaines ?! Ma rencontre avec Henri Bounameaux illustre bien les différents aspects de ce précepte. Tout d'abord, mon interlocuteur est personnellement concerné: un membre de sa famille est atteint du coronavirus. Et lui-même se demande quand il pourra revoir ses petits-enfants. En tant que médecin, il en saisit évidemment l'enjeu : « Nous devons vivre avec le risque de tomber malade. Et plus on vieillit, plus on se rapproche du terme. » Certes, mais Henri Bounameaux sait parfaitement ce qui se passe en coulisses : « Je n'ai pas envie de me retrouver aux soins intensifs avec une pneumonie virale. »

Nos emplacements respectifs sont clairement désignés, nous nous asseyons à une distance suffisante l'un de l'autre. Devoir se tenir éloignés alors que le besoin de rapprochement entre les gens est plus fort que jamais actuellement. Nous avons sciemment renoncé à nous serrer la main, bien que ce soit une convention sociale très ancrée dans nos mœurs. Ce qui nous fait entrer dans le vif du sujet, qui intéresse beaucoup Henri Bounameaux : « Nombreux sont ceux qui craignent le virus – ce sont souvent les mêmes qui négligent la vaccination contre la grippe saisonnière qui cause chaque année 8000 à 10000 décès en Suisse. » A cet instant, l'homme d'habitude plutôt réservée et distinguée se met presque hors de lui : « La vaccination est un des plus grands progrès de la médecine. S'y opposer est une ineptie ! » Une attitude « scientifico-sceptique » de plus en plus fréquente qu'il entend bien combattre dans ses nouvelles fonctions : « Même certains médecins et soignants adoptent un comportement individualiste et oublient le risque de contamination qu'ils font courir aux autres. » Le nouveau président de l'ASSM prend clairement ses distances vis-à-vis des antivaccins.

Se distancer d'une interdiction

Autre priorité de son mandat qui le fait bondir : « Ceux qui s'opposent par principe à l'expérimentation animale s'opposent en fait à la recherche tout court et donc au progrès médical », avance Henri Bounameaux. « J'aime bien les animaux, mais on ne devrait pas expérimenter directement sur l'humain. » Evidemment, chaque expérience doit être justifiée et réalisée dans le respect de règles éthiques claires, mais :

« L'interdiction de l'expérimentation animale serait dangereuse. »

Henri Bounameaux passe d'ailleurs une bonne partie de son temps libre avec les animaux. « Je suis cavalier », raconte-t-il. Quatre fois par semaine, il se promène dans la campagne sur son demi-sang français. Sa fille et une de ses petites-filles font du concours complet, une discipline combinant dressage, saut et cross. Les chevaux ont toujours joué un grand rôle dans la famille, souligne le médecin.

La famille ? Sa femme et ses deux filles. Elles ont dû souffrir de tous ses engagements professionnels, concède le retraité encore bien actif, et s'il a un regret, c'est sans doute celui-là.

Aujourd'hui, il peut voir les choses avec davantage de recul sans devoir s'occuper de chaque détail. Là aussi, « je peux maintenant prendre de la distance ».

Se distancer des privilèges

Mais il doit aussi s'engager dans ses nouvelles fonctions. « Beaucoup de mes collègues ouvrent un cabinet privé à leur retraite », dit Henri Bounameaux, songeur, « je n'aurais plus le 'feu sacré', pour soigner des patients, je l'ai fait pendant 40 ans ». Maintenant, il veut bâtir des ponts, entre la science et la société, par exemple. Et entre la profession médicale et les autres acteurs de la santé : « Nous devons abolir les privilèges. » Les médecins, hommes et femmes, sont de toute façon débordés, il faudra bien qu'ils délèguent certaines tâches à d'autres. « Il n'est pas nécessaire d'avoir fait dix ou quinze ans d'études pour examiner un pied diabétique », affirme le médecin retraité. S'il veut ainsi introduire en Suisse le système cubain, comme cela lui a déjà été demandé, glisse-t-il d'un ton narquois : « Cela prendra plus de temps. »

Mais il compte combattre avec tact un certain mercantilisme de la profession et les actes médicaux inutiles. « A Genève, nous avons 40 installations d'IRM, avons-nous besoin d'une 41^e ? », dit-il pour illustrer son propos. Nous devrions nous inspirer des modèles hollandais ou scandinaves, selon Henri Bounameaux. « Les spécialistes ont leur place à l'hôpital, les généralistes au sein de la population. Cela fonctionne et coûte moins cher. » Pour lui, le problème n'est pas le revenu individuel, mais la répartition de l'enveloppe, une répartition que « nous devons revoir sur le long terme ».

La relève scientifique en Suisse est aussi un thème important: il faut inciter les jeunes médecins à se consacrer à la recherche, et cette activité doit être décemment rémunérée. « L'hôpital doit prendre en charge une moitié pour le travail clinique, l'université l'autre moitié pour les activités de recherche. » L'ASSM doit investir dans cette problématique : « L'Académie doit soutenir essais et expériences et aider à trouver à cette fin les financements appropriés. »

Se distancer du quotidien

En tant qu'instance supérieure, l'Académie est une référence. C'est pourquoi le président de l'ASSM doit se distancer de l'actualité du quotidien et prendre de la hauteur pour avoir une vue d'ensemble. Henri Bounameaux en est persuadé. Nous voici donc revenus à la question principale de cet entretien, celle de la pandémie en cours et de ses conséquences possibles. Les questions médico-éthiques de fond constituent le fer de lance de l'ASSM. Qu'en est-il du renforcement de la stigmatisation par la crise du coronavirus de certains groupes au sein de la société déjà stigmatisés ? Cette situation exceptionnelle va-t-elle accroître l'égoïsme des individus et la segmentation d'une société déjà très individualiste ? Et ainsi la solitude de toujours davantage d'êtres humains ? « Bonnes questions », répond Henri Bounameaux. « J'ai déjà réfléchi à organiser une retraite du comité de l'ASSM sur le thème des épidémies et de leurs aspects éthiques. » Mais il aime aussi le concret. Par exemple, se réjouir que le wagon quasi vide du train de ce matin lui ait permis de conserver sans problème la « distance sociale ». Ou la nécessité de développer rapidement un vaccin contre ce nouveau coronavirus.

Et un jour à nouveau pouvoir s'enlacer

Il avait déjà constaté le développement insatisfaisant de substances et vaccins contre les maladies virales au moment de la crise Ebola en 2015. Alors doyen de la faculté de médecine, il avait initié avec les hôpitaux universitaires un centre des maladies virales émergentes avec une nouvelle chaire. Bien sûr, la menace que font peser sur le monde ces virus émergents n'est pas nouvelle : le Moyen Age a connu les ravages de la peste et après la Première Guerre mondiale a sévi la terrible « grippe espagnole ». Il s'interrompt brièvement et ajoute d'un ton narquois : « La grippe espagnole nous est venue avec les soldats américains – peut-être Donald Trump ferait-il bien de s'en rappeler aujourd'hui. » A propos de la pandémie en cours, le professeur de médecine avance un pronostic prudent, mais optimiste : « Nous allons atteindre le pic dans les prochaines semaines – et puis, la vague fléchira. Je ne crois pas que je ne pourrai plus jamais enlacer mes petits-enfants ».

Daniel Lüthi

*Article paru dans Le Bulletin des Médecins Suisse
du 6 mai 2020*

Covid-19 : et notre monde se referma comme une huître...

L'écriture de cet éditorial précède de cinq semaines sa parution dans le numéro de la Revue Médicale Suisse que vous allez dévorer dans les minutes et heures qui viennent. Cinq semaines paraissent une durée dérisoire, mais si l'on se retourne, on ne peut qu'avoir le vertige en constatant les changements massifs qui ont bouleversé nos habitudes et celles de milliards de personnes sur notre planète pendant ces douze dernières semaines.

En résumé, notre monde s'est refermé comme une huître. Au niveau international, les frontières se sont fermées, les avions sont paralysés sur les tarmacs, des passagers – par milliers – sont bloqués aux quatre coins du monde, les congrès et manifestations sportives ont été annulés, les rêves de voyages tropicaux se sont évanouis... Les rouages du commerce international se sont grippés, l'offre ne pouvant plus répondre aux besoins avides de tant de pays (c'est une pandé-

mie...) affamés de masques de protection, réactifs de laboratoire, respirateurs artificiels, etc. et que dire des pays qui n'ont pas les moyens de les acheter.

Dans nos vies de tous les jours, le plafond de nos appartements ou maisons est devenu notre ciel, les courses au supermarché l'événement le plus excitant – et le plus risqué – de la journée, la distance de 2 mètres s'est gravée dans notre cortex visuel, et la vie sociale a été déléguée à l'univers digital (par exemple : e-apéros sur Zoom) ; ces mesures de confinement auraient même pu être plus sévères, comme dans certains pays européens. Néanmoins, la plupart d'entre nous, nous sommes adaptés à ces contraintes. Même fermée, l'huître continue ainsi à respirer et interagir avec son environnement.

Il est bien difficile de prédire, au moment où nous écrivons ces lignes, ce que sera notre monde dans cinq semaines ;

proximos

L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE

Proximos, le service pharmaceutique d'hospitalisation à domicile 7j/7 de Genève collabore avec toutes les infirmières, indépendantes ou en institution (imad, CSI, Presti-services, etc.). Notre laboratoire, répondant aux dernières normes, nous permet de préparer des médicaments aseptiques et cytostatiques.

>> Découvrez-le à la rubrique Présentation > Locaux > visite virtuelle 360° de notre site internet.

Nos nouveaux locaux se trouvent au cœur des soins à domicile genevois, dans le même immeuble que imad, la CSI et Genève Médecins.

Inscrivez-vous sur notre site pour recevoir la newsletter!

Av. Cardinal-Mermillod 36
CH-1227 Carouge

T +41 (0)22 420 64 80
F +41 (0)22 420 64 81

contact@proximos.ch
www.proximos.ch

sans vouloir être exhaustif, on ne peut qu'espérer que :

- le gros de la vague soit derrière nous, avec une baisse du nombre de nouveaux cas Covid+, celle de patients hospitalisés et des hôpitaux qui « respirent » à nouveau.
- Au moins un médicament ait démontré son efficacité et puisse être utilisé pour prévenir (ou traiter) les complications cliniques du Covid, et qu'il soit aussi disponible dans les pays à bas et moyens revenus.
- Les enquêtes de séroprévalence aient démontré une immunité populationnelle assez élevée pour se prémunir d'une deuxième vague ravageuse.
- Le bilan de vies perdues ne soit pas trop lourd, à la fois pour les patients Covid+ et pour les personnes avec d'autres pathologies aiguës ou maladies chroniques.
- Les médecins de premier recours et de spécialités aient repris leurs activités ambulatoires normales, avec notamment une reprise du suivi de patients avec des pathologies chroniques.
- Les mesures de déconfinement progressives aient été prises dans le cadre d'une concertation entre les milieux politiques, scientifiques, sociologiques, économiques, etc.
- La population ait été informée de manière optimale à ne pas relâcher ses efforts pendant la phase de déconfinement et continue à adhérer aux recommandations.
- Les problèmes d'approvisionnement en matériel et en consommables (par exemple : masques de protection, solutions hydroalcooliques, réactifs de laboratoire) soient résolus, permettant leur application et déploiement à large échelle (par exemple : dépistage très large des personnes

symptomatiques, protection individuelle dans les transports publics, etc.)

- Les outils digitaux aient été développés et déployés pour faciliter et optimiser le suivi des patients et des contacts.
- La « relance » soit plutôt un lent redémarrage, au plus proche des préoccupations concernant le climat et la biodiversité

Comme toute crise, celle-ci a quelques conséquences positives pour tou·te·s (diminution de l'empreinte carbone globale) ou pour certain·e·s (par exemple : élans de solidarité, plus de temps consacré à ses proches, vie plus simple). Au décours de cette première vague, nous espérons également que notre santé publique sortira renforcée et plus apte à répondre à une deuxième vague du Covid-19 ou à d'autres épidémies ou pandémies virales dans le futur.

Globalement cependant, cette pandémie est un désastre pour de nombreux pays dont la Suisse, avec des conséquences terribles sur les revenus d'un nombre considérable de nos concitoyens employés dans les petites entreprises, les commerces de vente, l'économie domestique, les salons de coiffure, les restaurants, etc. Tout en remerciant la population pour son soutien exprimé chaque soir à 21 h, ce sont les personnes travaillant dans les secteurs précités auxquelles nous pensons, et à qui nous dédions cet éditorial et ce numéro de la *Revue Médicale Suisse*.

François Chappuis

Service de médecine tropicale et humanitaire, HUG

Blaise Genton

Policlinique de médecine tropicale, Unisanté, Lausanne

Article paru dans La Revue Médicale Suisse

du 13 mai 2020

Un complément au carnet de santé imad

L'eCarnet optimise le suivi interprofessionnel des patients

Complétant l'offre des outils e-santé, tels que Mondosiermedical.ch, l'eCarnet proposé par l'institution de maintien à domicile (imad) est un outil interprofessionnel numérique qui vise à renforcer la continuité des soins. Grâce à un QR code simple et pratique, il permet aux médecins et à certains professionnels de la santé de consulter rapidement les dossiers actualisés des patients imad.

Concrètement, ce eCarnet est un complément digital au carnet de santé imad. On y accède avec le QR code figurant sur le carnet du patient ou via le site imad-ge.ch/ecarnet. En scannant le QR code, puis en se connectant avec une adresse mail sécurisée HIN, le médecin peut consulter les principales données administratives issues du dossier imad, mais aussi celles relatives à la prise en soins telles que motifs et objectifs de l'intervention, traitements médicamenteux, données relatives aux anticoagulants, glycémie, paramètres vitaux ou encore le statut covid-19. Les références importantes comme la présence des directives anticipées, le nom du représentant thérapeutique, ou

encore le réseau primaire et secondaire sont également mises à disposition.

Grâce à cet outil numérique, les informations sont en tout temps actualisées. Une aide utile également pour les ambulanciers et les urgentistes qui ont accès à ces données via leur login du 144.

A noter que l'utilisation des informations du patient est soumise à son autorisation. Son éventuel refus est indiqué sur le carnet imad. Actuellement, 95 % des personnes accompagnées par imad ont adhéré à ce nouvel outil optimisant la coordination interprofessionnelle.

En pratique

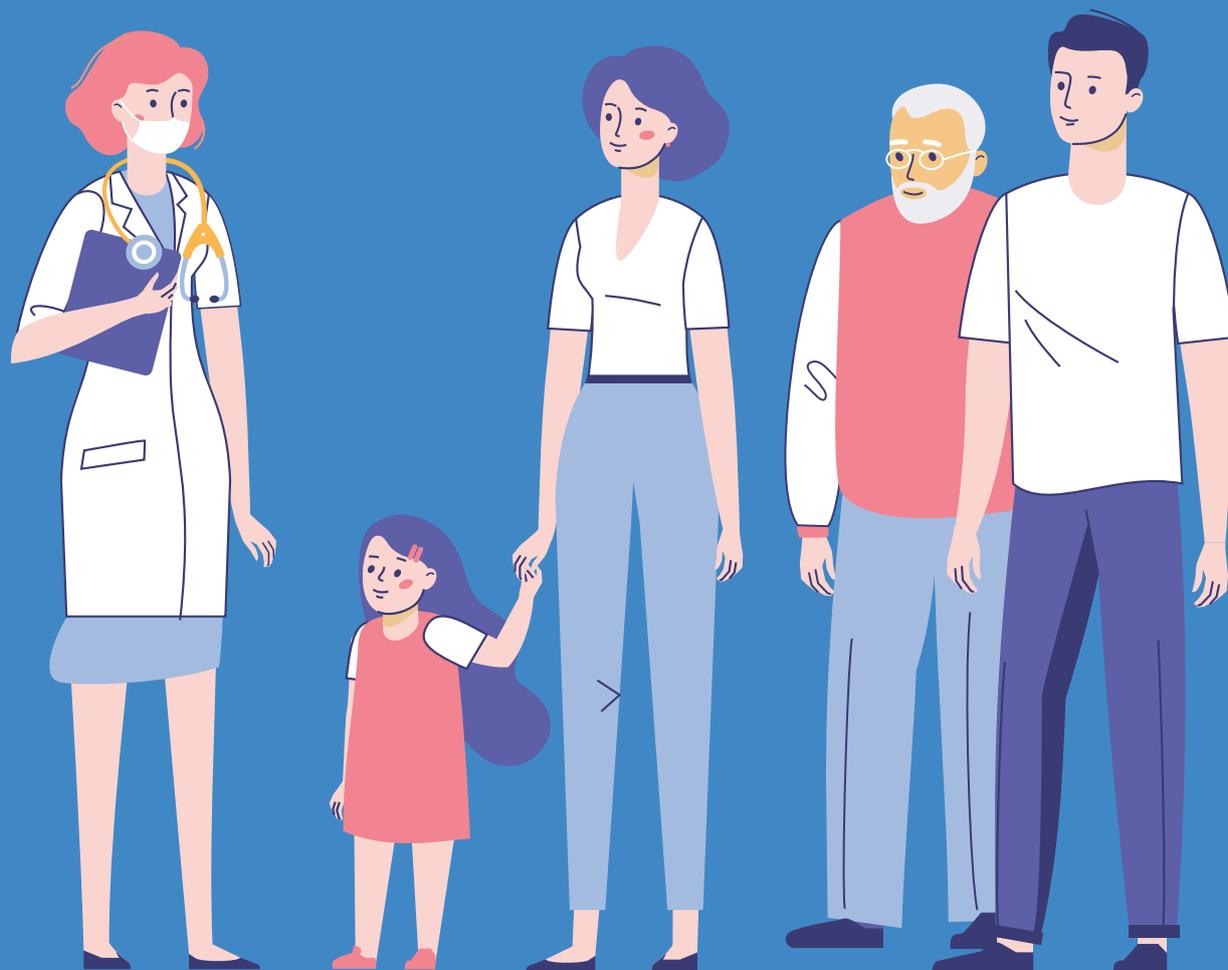
Vous disposez d'une adresse mail HIN et souhaitez accéder à eCarnet : contactez-nous pour vous enregistrer Ecarnet.imad-ge.ch/ecarnet

Plus d'information

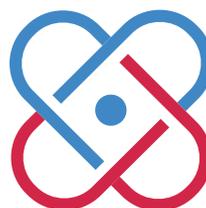
Imad-ge.ch/ecarnet

022 420 20 20 20

Lad_imad@imad-ge.ch



Votre médecin est là
pour VOUS Ne renoncez
pas à vous
faire soigner



AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève



Candidatures à la qualité de membre actif

Candidatures à la qualité de membre actif (sur la base d'un dossier de candidature, qui est transmis au groupe concerné, le Conseil se prononce sur toute candidature, après avoir reçu le préavis dudit groupe, qui peut exiger un parrainage ; le Conseil peut aussi exiger un parrainage ; après la décision du Conseil, la candidature est soumise à tous les membres par publication dans *La Lettre de l'AMGe* ; dix jours après la parution de *La Lettre*, le candidat est réputé admis au sein de l'AMGe, à titre probatoire pour une durée de deux ans, sauf si dix membres actifs ou honoraires ont demandé au Conseil, avant l'échéance de ce délai de dix jours, de soumettre la candidature qu'ils contestent au vote de l'Assemblée générale, art. 5, al. 1 à 5) :

Dr Dan ADLER

HUG, service de pneumologie, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève

Né en 1975 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 2001

Titre postgrade de pneumologue en 2011

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2001, le Dr Adler a initialement poursuivi une formation de médecine interne générale. Entre 2006 et 2008, il débute une spécialisation en pneumologie à la Pitié-Salpêtrière à Paris. Actuellement médecin adjoint agrégé, il exerce dans le service de pneumologie aux HUG depuis novembre 2008.

Dr Pier Paolo DE LUCA

Centre médical des Charmilles, rue de Lyon 91a, 1203 Genève

Né en 1985 nationalité italienne

Diplôme de médecin en 2013 en Italie, reconnu en

Titre postgrade en médecine interne générale en 2020 en Suisse

Après avoir fait ses études à Perugia (Italie) et obtenu son diplôme de médecin en 2013, il a suivi sa formation post-graduée en Suisse. Après une année dans le service de neurologie des HUG, il a continué sa formation de médecine générale en Valais, puis de nouveau aux HUG. Actuellement spécialiste en médecine interne générale, il est installé en ville de Genève depuis janvier 2020.

Dr Luis LIMA FARIA

Cité Générations, route de Chancy 98, 1213 Onex

Né en 1985 nationalité portugaise

Diplôme de médecin en Espagne en 2010, reconnu en 2015

Titre postgrade en médecine interne générale en Suisse en 2019

Après avoir suivi mes études à Barcelone et obtenu mon diplôme de médecin en 2010, je suis parti en Suisse où j'ai fait ma formation à Neuchâtel (Hôpital de la Providence), Fribourg (Hôpital de Riaz) Lausanne (CHUV), Onex (Cité Générations) et Genève (HUG). Actuellement spécialiste en médecine interne générale, je suis installé à Cité Générations depuis novembre 2018.

Dr Dario Giuseppe MARIATTI

Clinique des Rues Basses, rue de la Rôtisserie 2, 1204 Genève

Né en 1955 nationalité italienne

Diplôme de médecin en Italie en 1981, reconnu en 2014

Titre postgrade en psychiatrie et psychothérapie en Italie en 1987, reconnu en 2014

Après avoir suivi ses études à Torino (Italie) et obtenu son diplôme de médecin en 1980, il a été engagé par le service sanitaire national en 1982 dans le département de psychiatrie de l'ASL To3. En 1986 il s'est spécialisé en psychiatrie et psychothérapie. Il a travaillé au sein dudit département de psychiatrie dès 1982 jusqu'en 2013. Depuis janvier 2014, obtenu la reconnaissance de ses diplômes par la Suisse, il travaille au sein des HUG en tant que chef de clinique dans le département de psychiatrie adulte.

Dr Jessica MOREILLON

Dès le 01.07.20 : Clinique Générale Beaulieu, chemin de Beau-Soleil 20, 1206 Genève

Née en 1967 nationalité suisse

Diplôme de médecin en 1993

Titre postgrade en anesthésiologie en 2003

Titre postgrade de médecin praticien en 2012

Titre postgrade en médecine d'urgence hospitalière en 2012

Après avoir suivi ses études à Genève et en Australie, elle a obtenu son diplôme fédéral de médecin en 1993 puis est partie faire un stage au Chili. De retour en Suisse, elle a suivi une formation en anesthésie aux HUG et obtenu son diplôme de spécialiste FMH en 2003. Depuis 2008, elle travaille en tant que médecin chef en anesthésie aux Hôpitaux Riviera Chablais. Elle projette actuellement de pratiquer à nouveau à Genève.

Dr Maria Cristina PATRU

Route de la Chapelle 17, 1212 Grand-Lancy

Née en 1967 nationalité française

Diplôme de médecin en 2003 en France, reconnu en 2014

Titre postgrade en neurochirurgie en 2003 en France, reconnu en 2014

Titre postgrade en psychologie et psychothérapie en Suisse en 2020

Après des études de médecine, un master en neurosciences et obtention du titre de neurochirurgien en 2001 en France, elle y a travaillé jusqu'en 2011. Ensuite, elle a fait sa deuxième spécialisation en psychiatrie psychothérapie aux HUG et est installée comme psychiatre psychothérapeute en ville de Genève, depuis avril 2020.

Dr Elissavet SOUVATZI

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Née en 1976 nationalité grecque
Diplôme de médecin en 2003 en Grèce, reconnu en 2011
Titre postgrade en anesthésiologie en 2010 en Grèce, reconnu en 2011

Après avoir suivi ses études à Patras en Grèce, elle a obtenu son diplôme de médecin en 2003. Ensuite, elle a suivi la formation de spécialiste en anesthésiologie à l'Hôpital universitaire de Patras d'où elle a obtenu son titre de spécialiste en 2010. Les titres de médecin ainsi que celui de spécialiste en anesthésiologie ont été reconnus par les autorités suisses en 2010. Par la suite elle a travaillé initialement en tant que médecin et puis en tant que cheffe de clinique aux HUG de 2010 jusqu'en 2016 à temps plein, et en tant que médecin associée à temps partiel. Son activité principale depuis 2016 est médecin anesthésiste pour Mobile Anesthesia Car Sàrl.

Dr Mélanie Katia SUPPAN

HUG, rue Gabrielle-Perret-Gentil 4, 1205 Genève
Née en 1981 nationalité suisse
Diplôme de médecin en 2007
Titre postgrade de médecin praticien en 2012
Titre postgrade en médecine générale en 2013
Titre postgrade en anesthésiologie en 2017
Titre postgrade en médecine d'urgence hospitalière en 2016

Après avoir suivi ses études à Genève et obtenu son diplôme de médecin en 2007, elle a d'abord poursuivi sa formation à Genève et obtenu son titre de spécialiste en médecine interne générale. Par la suite, elle décide de s'orienter vers la médecine aiguë et part une année à Lausanne, puis à Yverdon, où elle débute sa formation en anesthésiologie. Elle obtient son titre de spécialiste en 2017 et continue à pratiquer depuis aux HUG.

Hommage à la Docteur Dora-Christine Knauer

Le Dr Dora-Christine Knauer nous a quitté le 22 avril 2020, emportée trop tôt par le coronavirus à même pas 70 ans. Elle laisse toute la communauté genevoise des psychiatres d'enfants et d'adolescents orpheline d'une très grande professionnelle et formatrice, appréciée et aimée de tous, dont le rayonnement dépassait largement la région genevoise, pour s'étendre à toute la Romandie, mais aussi à la suisse italienne et allemande, avec lesquelles elle avait su tisser des liens grâce à sa maîtrise parfaite des 3 langues nationales. Ayant travaillé toute sa carrière dans le service de psychiatrie d'en-

fants et d'adolescents des HUG, aux côtés des Professeurs Bertrand Cramer et Francisco Palacio Espasa, elle a formé des générations des psychiatres d'enfants, en s'appuyant sur les modèles psychanalytiques et en théorisant les interventions précoces auprès de très jeunes enfants et de leurs parents. C'est avec reconnaissance pour tout ce que Dora a su si bien nous apporter, que nous adressons nos plus sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

Dr Monique Gauthey

Changements d'adresses

**Dr Daniel Lew**

Spécialiste en médecine interne générale et en maladies infectieuses, n'exerce plus au boulevard des Tranchées 24 mais au Centre médical Florimed, route de Florissant 4, 1206 Genève
Natel cabinet (inchangé) 079 747 61 30
Fax (nouveau) 022 347 69 37
E-mail (nouveau) lew@florimed.ch

Dr Eric Biertens de Haan

Médecin de famille spécialiste en médecine interne générale, n'exerce plus au boulevard des Tranchées 44 mais chemin de Beaupré 15, 1251 Gy
Tél. (nouveau) 022 759 19 59

Dr Alessandro Diana

Pédiatre, n'exerce plus au chemin des Grangettes 7 mais au centre médical QORPUS à l'avenue de la Gare-des-Eaux-Vives, 1208 Genève.

 **GE-MED**
GENÈVE-MÉDECINS

022 754 54 54

à domicile 24h/24

La référence genevoise des visites à domicile
Centre de formation postgraduée FMH/IFSM

Tél. (nouveau) 022 566 66 00
E-mail (nouveau) secretariat.diana@qorpus.ch

A partir du 1^{er} juin 2020

Dr Jeanne Berner

Médecin de famille spécialiste en rhumatologie, n'exercera plus au Centre médical du Grand-Lancy mais au chemin Beau-Soleil 22, 1206 Genève

Tél. 022 347 17 23
Fax 022 347 66 08
E-mail (nouveau) rhumatobeausoleil@bluewin.ch

Dr Linda Belabbas

Psychiatrie et psychothérapie, n'exercera plus à la route des Jeunes 9 mais à la route des Acacias 6, 1227 Les Acacias
Tél., fax et E-mail (inchangés)



Mutations

Nouveaux membres (membres admis à titre probatoire pour une durée de deux ans, art. 5, al. 5) :

Drs Placido BARTONONE, Marine BELLAVIA, Debora CASTAGNOLI, Angel DOS SANTOS BRAGANCA, Idris GUESSOUS, Chrystel JOUAN, Olivia LAURENT, Valentina MERCANTI, Nicole SANSON et Céline THOMET, dès le 1^{er} juin 2020

Membres passifs (membres cessant toute pratique professionnelle, pas de délai, libération de la cotisation à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, voix consultative à l'Assemblée générale, art. 8) :

Drs Ariane Christinaz-Koch et Claude de Senarclens, dès le 1^{er} juillet 2020

Membres actifs à titre honoraire (membres actifs âgés de plus de 65 ans qui totalisent plus de trente ans d'affiliation à l'AMGe, mêmes droits que les membres actifs tant qu'ils ont une activité professionnelle, le Conseil peut décider de les mettre au bénéfice d'une cotisation réduite à partir du 1^{er} janvier ou du 1^{er} juillet qui suit la demande, art. 6) :

Dr Nadine Fernex, dès le 1^{er} juillet 2020



Décès

Nous avons le profond regret de vous annoncer le décès de la **Docteur Dora-Christine Knauer**, spécialiste en psychiatrie et psychothérapie d'enfants et d'adolescents, survenu le 22 avril 2020.



Responsabilités, contraintes, manque de temps. L'objectif du laboratoire ESPACE LAB : répondre à vos exigences au quotidien grâce à de nombreux atouts.

UNE POSITION STRATEGIQUE

A 650m de la gare Cornavin, les prélèvements sont acheminés rapidement quel que soit l'emplacement du cabinet, afin de vous garantir les résultats dans les meilleurs délais.

DES SCIENTIFIQUES EXPERIMENTES ET DISPONIBLES

De nombreuses années d'expérience, la passion commune de la biologie médicale et de la pathologie, la volonté de rester proches des médecins.

UNE LARGE GAMME D'ANALYSES

Ces compétences réunies nous permettent de vous proposer toutes les analyses dans les domaines de la biologie et de la pathologie.

LE DEVELOPPEMENT DE NOUVEAUX MARQUEURS

L'innovation est au cœur de notre préoccupation pour vous soutenir dans votre démarche diagnostique et thérapeutique.

LES SOLUTIONS INFORMATIQUES INDISPENSABLES

Outil nécessaire au bon fonctionnement du partenariat nous mettons à disposition toutes les solutions informatiques.

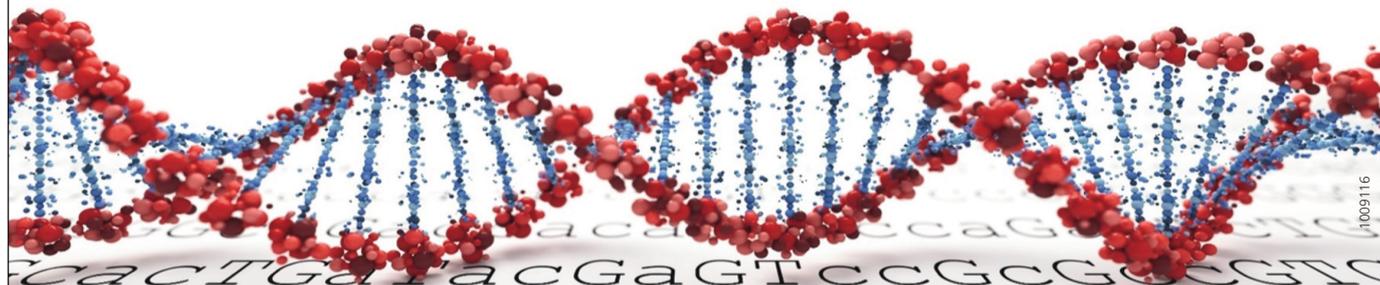
UNE PERSONNE DEDIEE AUX MEDECINS

Répondre à vos questions, mise en place des partenariats, demande d'informations, formations médicales continues. Mme Marie Villatte se tient à votre disposition.
+ 41.79.458.01.87 / marie.villatte@espace-lab.ch

Espace Lab S.A.

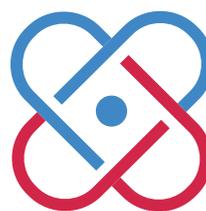
36 rue de Lausanne, 1201 Genève

www.espace-lab.ch





**Votre médecin est là
pour VOUS** Ne renoncez
pas à vous
faire soigner



AMGe
association
des médecins
du canton
de Genève

Petites annonces



Pour avoir accès à toutes les petites annonces de l'AMGe, cliquer sur « petites annonces » et « bourse de l'emploi » de notre site www.amge.ch

Forum international

Devant la situation extrêmement critique, autant sur le plan sanitaire que politique, que traverse actuellement le Brésil, j'invite les médecins et d'autres professionnels brésiliens installés en Suisse, à prendre contact avec moi pour la création du « Forum international de la communauté brésilienne des professionnels de la santé – au-delà des clivages politiques ». Il s'agit de la mise en place d'un cercle de débats bi-mensuels dans le but d'apporter notre contribution, par la confrontation d'expériences, à l'évolution de la qualité du service publique de santé, toute spécialité confondue.
Contacter par courriel : palmyrjr@bluewin.ch
par téléphone : 022 436 83 08

Bureau à louer

Dans cabinet psychologie et logopédie à Versoix, à louer de suite grand bureau 23 m² lumineux avec balcon/véranda dans cabinet de psychothérapie. 1000 CHF mensuels c.c.
Contacter par téléphone : 079 680 47 87 ou 079 731 45 21

Bureau à louer

Local de 50 m² dans une cour, situé au cœur du Vieux-Carouge avec parking.
Contacter par courriel : eugborella@hotmail.com
par téléphone : 078 806 19 16

Bureau à louer

Dans cabinet médical situé à Carouge et occupé par 2 neurologues et 1 interniste rhumatologue, un bureau à louer dès juin 2020 (1630 CHF/mois charges comprises).
Contacter par courriel : Vanessa.FleuryNissen@hcuge.ch
par téléphone : 079 / 729 82 07

Lit d'examen neuf à vendre

Electrique, blanc, larg. 75 cm long. 190 cm hauteur et inclinaison dossier réglable. Appui-tête et fenêtre libre pour le visage si patient à plat ventre, jamais utilisé valeur à l'achat 1100 CHF, cédé à 600 CHF cause libération de local.
Contacter par courriel : mjgoumaz@hin.ch
par téléphone : 076 460 08 30



Fondée en 1984 à Genève, la Fiduciaire Gespower, affiliée à FMH Fiduciaire Services, offre un encadrement professionnel d'aide à la gestion de votre entreprise ou de votre cabinet médical, secteur dans lequel la fiduciaire est fortement impliquée.

Nos principaux services :

- Assistance lors de création / reprise de sociétés ou cabinets médicaux
- Conseils juridiques
- Business plan
- Bilans, fiscalité, gestion comptable de sociétés
- Transformation juridique de sociétés

Rue Jacques Grosselin 8 – 1227 Carouge – Tél 058 822 07 00 – Fax 058 822 07 09 – fiduciaire@gespower.ch – www.gespower.ch

1007128

La Lettre de l'AMGe - Journal d'information de l'Association des Médecins du canton de Genève
ISSN 1022-8039 - Paraît 10 fois par an - Responsable de la publication : Antonio Pizzoferrato - Contact pour publication : Ludovic Dominguez - Tél. 022 708 00 21 - ludovic.dominguez@amge.ch - Mise en page : Le Trapèze Jaune - 1203 Genève - Publicité : Médecine & Hygiène - Tél. 022 702 93 41 - pub@med-hyg.ch - Impression : Moléson Impressions - Distribué à 3000 exemplaires
AMGe - Rue Micheli-du-Crest 12 - 1205 Genève - Tél. 022 320 84 20 - Fax 022 781 35 71 - www.amge.ch
Les articles publiés dans *La Lettre de l'AMGe* n'engagent que leurs auteurs et n'expriment pas la position officielle de l'AMGe.
Délai rédactionnel : 16 juin 2020 - Prochaine parution : 25 juin 2020



LA PRÉVOYANCE DES MÉDECINS